



MARTINIQUE-972

Contact : solidaires972@mailo.com

Communiqué, le 16/09/2025,

Appel à un rassemblement de soutien au peuple palestinien et pour l'arrêt du génocide.

Le droit international définit un génocide par un crime commis dans l'intention de détruire, ou tout, ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Pour définir un crime de génocide, il n'existe pas de seuil minimal dans l'horreur, l'intention suffit.

Une commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme de l'ONU vient de publier son rapport (mardi 16 septembre), concluant qu'Israël est en train de commettre un « génocide » à Gaza.

**L'union syndicales solidaires Martinique appelle les Martiniquais·es à se rassembler
Vendredi 19 septembre à 17h30 au kiosque Guédon (Bord de mer) à Fort-de-France.**

L'Union syndicale Solidaires Martinique demande :

- l'arrêt immédiat des opérations israéliennes à Gaza
- la reprise immédiate et massive de l'aide humanitaire à Gaza
- l'arrêt de toute vente d'armes ou de toute coopération militaire avec Israël